



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AGAPIT
Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNE

par le soussigné, Claude Fortin, directeur général secrétaire trésorier par intérim, de la susdite municipalité;

QUE le conseil municipal de la municipalité de Saint-Agapit tiendra une séance extraordinaire le 27 août 2018 à 19h, à la salle du conseil municipal, du Complexe des Seigneuries, situé au 1080 avenue Bergeron,

Ordre du jour :

1. Constatation de la validité de l'avis de convocation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Approbation des comptes du mois de juillet.
4. Règlement numéro 457-08-18 sur la gestion contractuelle.
5. Règlement 458-08-18 sur les modalités de publication des avis publics.
6. Projet remplacement caserne incendie : offre de services Tetra tech.
7. Travaux stationnement École Beauvillage; entériner et autoriser les dépenses.
8. Régie Saint-Apollinaire & Saint-Agapit : construction d'un dôme.
9. Période de questions.
10. Levée de l'assemblée.

DONNÉ à Saint-Agapit, ce vingt troisième du mois d'août 2018.

Claude Fortin, directeur général secrétaire trésorier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Claude Fortin, directeur général secrétaire trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie, le 23 août 2018, à chacun des endroits suivants, savoir : site internet de la Municipalité et bureau municipal.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt troisième jour du mois d'août deux mille dix-huit.

Claude Fortin, directeur général secrétaire trésorier par intérim